

COMITE SYNDICAL DU PORT DE DIEPPE

***Gestion saine, 60M€ d'investissements :
le Port de Dieppe accélère son développement***

Le Comité Syndical du Port de Dieppe s'est réuni jeudi 22 janvier 2015 sous la présidence de Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Région Haute-Normandie et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, l'examen du budget 2015 et l'adoption du Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020, la reconduction de la convention avec l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP), le renouvellement du partenariat avec l'ESTRAN pour la collecte des déchets sur les bassins du Port ; l'adhésion du Syndicat Mixte à plusieurs associations valorisant les activités maritimes ; le soutien aux animations et aux manifestations organisées sur le Port de Dieppe.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Haute-Normandie : *« Pilier solide de l'économie dieppoise et régionale, le Port de Dieppe accélère encore son développement. Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020 confirme le Port dans son rôle d'aménageur et d'investisseur public majeur au service du commerce maritime international, de la pêche, de la plaisance, de la réparation navale et de toutes les activités industrielles innovantes comme la création des parcs éoliens offshore. Fort de la mobilisation du personnel, du soutien des collectivités - au premier rang desquelles la Région -, de l'Etat, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, le Syndicat Mixte ouvre de nouvelles perspectives de croissance bleue pour le Port et la Région. »*

→ **Le port de Dieppe, moteur de l'économie régionale**

A l'échelle de l'agglomération dieppoise, le Port rassemble un emploi sur 20. 1250 emplois directs sur 131 établissements sont liés directement à l'activité du Port de Dieppe. 200 personnes – agents du Syndicat Mixte, personnel lié aux grandes fonctions portuaires et aux services publics d'Etat - interviennent directement sur le port.

2007/2014 : un plan de relance permanent

Le Syndicat Mixte a réalisé une moyenne de 6,5 M€ d'investissements chaque année depuis 2007. L'investissement public a été essentiel pendant la période de crise et a servi de levier pour préserver l'existant et développer de nouvelles activités. 80% du Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2014, réévalué à 52 M€, a été mandaté. Toutes les opérations ont été financées sans emprunt. 35% des crédits du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2007/2014 ont été affectés au Commerce-Transmanche, 30% pour les infrastructures générales, 19,8% pour la pêche et 16,2% pour la plaisance et 28,9% aux ouvrages communs.

Les résultats sont là. Le port de Dieppe investit et est un moteur de croissance avec des emplois consolidés et de nouvelles activités.

Un bilan positif, des trafics confortés

Commerce maritime

Le port de Dieppe, partenaire des entreprises, développe une activité commerciale régulière et valorise la bonne capacité de stockage disponible sur le domaine portuaire.

1 768 229 tonnes de marchandises ont transité en 2014 par le Port de Dieppe.

Le tonnage hors Transmanche s'élève à 561 678 tonnes :

- Les graves de mer : 405 450 tonnes. Cette unité de production affiche sa vocation de base avancée pour la filière régionale du BTP.
- Les graines, huile et tourteaux : l'import de graine (5165 tonnes), l'export de tourteaux (64352 tonnes) et d'oléagineux (50759 tonnes) proviennent de l'activité de l'entreprise SAIPOL.
- Le trafic d'éoliennes (15414 tonnes), l'export de bois (12283 tonnes) et de ferraille (7755 tonnes) confortent les trafics de niche.

Le tonnage des trafics ayant fait l'objet de prestations de grutage sur le port de commerce a été multiplié par 4 depuis 2006, année précédant la reprise du Port par la Région.

Transmanche

1 206 551 de tonnes de fret, 88392 voitures, 36370 camions et remorques ont bénéficié de la liaison Transmanche Dieppe-Newhaven en 2014. L'opérateur DFDS Seaways qui assure deux rotations par jour a transporté 285 368 passagers.

Le maintien de l'activité à un niveau stable montre l'intérêt de la ligne et l'existence d'une clientèle captive dans un contexte concurrentiel et des conditions de fonctionnement nécessitant toujours plus d'investissements en matière de sûreté et de sécurité.

Depuis 2007, le Syndicat Mixte a totalement réinvesti les recettes du Transmanche dans le financement de projets visant à consolider la ligne, soit 10 M€ d'investissements.

Les droits de port et les taxes d'usage touchant directement le Transmanche ont été alignés sur ceux pratiqués par le port de Caen de façon à consolider la liaison maritime Dieppe-Newhaven. Cette réduction des droits de port et taxes à hauteur de 250 000 €, sur la base de la prévision de trafic en 2015 avec une 3^{ème} rotation pendant la saison estivale, permet à l'exploitant de la ligne, DFDS Seaways, d'être davantage concurrentiel et de proposer des tarifs plus attractifs pour tous les véhicules : autobus, voitures, camions, camping cars et motos.

A noter : HAROPA, Ports Normands Associés, les ports départementaux de Fécamp et du Tréport et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe participent à l'étude régionale d'avitaillement visant à définir les carburants à faibles émissions qui seront utilisés par les navires et les engins fluviaux avec l'entrée en vigueur des mesures internationales limitant les teneurs en soufre des carburants marins. L'étude financée en partie par l'Union Européenne permettra de proposer aux autorités portuaires avant la fin de l'année 2015 des stratégies visant à favoriser le développement de solutions de soutage cohérentes avec les besoins des navires.

Pêche

La criée de Dieppe a traité 1078 tonnes de poissons et 2103 tonnes de coquilles Saint-Jacques, soit la moitié des produits de la mer débarqués sur le Port.

Le Syndicat Mixte améliore depuis 8 ans les conditions de travail des professionnels de la mer. Plus de 10 millions d'euros d'investissements ont été réalisés afin de soutenir une filière importante pour l'économie locale.

La zone technique équipée d'un nouvel élévateur constitue à ce titre un équipement apprécié et efficace qui répond aux besoins de la flotte de pêche régionale. Le nombre de levées de bateau est en hausse de 33% avec près de 100 unités ayant utilisé l'élévateur à bateau.

La pêche artisanale régionale valorise des produits côtiers de grande qualité. 12 professionnels animent l'espace de vente directe des pêcheurs quai Trudaine.

A noter : le Syndicat Mixte du Port de Dieppe participera au plan régional de développement des ports de pêche pour améliorer les conditions de la débarque et la commercialisation des produits de la pêche, mais aussi faciliter la réparation navale, ce plan devant être établi au titre du Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche (FEAMP).

Plaisance

2276 bateaux visiteurs et 9047 nuitées ont été enregistrés. Les plaisanciers/visiteurs, plus nombreux en 2014, sont originaires par ordre décroissant des pays Bas, de France, de Belgique, du Royaume Uni, d'Allemagne, de Suède, du Danemark, de Norvège, de Finlande, d'Estonie.

La fréquentation du bâtiment Ango rénové et les importantes manifestations nautiques - Tour de France à la Voile, Solitaire du Figaro, Dieppe Dash, confirment l'intérêt du public pour une infrastructure portuaire unique en Haute-Normandie et des services aux plaisanciers de qualité. Le pavillon bleu flotte depuis 2010 sur le port de Dieppe.

A noter : le chantier de remplacement de l'ensemble des pontons du bassin Ango et de la panne principale, engagé fin 2013, parallèlement à la modernisation des installations électriques, avec le renouvellement des bornes d'avitaillement, s'achèvera le mois de mai prochain.

→ Produits de l'exploitation

La mixité des activités, l'occupation des hangars, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, davantage de prestations et la diversification des trafics à plus forte valeur ajoutée ont permis d'augmenter en 2014 les recettes d'exploitation (7,2 M€).

Budget 2015

Les recettes liées aux 4 activités portuaires représentent un produit d'exploitation estimé pour l'année 2015 à 6,7 M€ - compte tenu de la baisse des droits de port du Transmanche -, auxquels s'ajoutent une dotation de l'Etat de 4,7 M€ et une participation statutaire des collectivités de 1,250 M€, la plus importante des contributions étant celle de la Région Haute-Normandie à hauteur de 912 500€.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Grâce à une gestion saine et des mesures innovantes, le Syndicat Mixte maîtrise les dépenses de fonctionnement liées aux grandes fonctions portuaires et services : commande groupée pour le dragage ; nouveau marché de remorquage ; assurances ; surveillance ; combustibles...

Les dépenses réelles de fonctionnement sur les 4 activités portuaires s'élèvent à 9,6 M€. Elles permettent de financer notamment les charges de personnel (4,9 M€), de dragage (791 000 €) ; de remorquage (770 000 €), mais aussi de dégager un autofinancement prévisionnel pour l'investissement de 2,1M€.

Priorité aux investissements

Le budget 2015 consacre l'engagement du Syndicat Mixte à hauteur de 7,6M€ pour la mise en œuvre d'investissements nouveaux et les opérations courantes d'investissement programmées sur le port.

Les actions engagés en 2014 seront menés à terme, en particulier l'achèvement du port à sec ; les travaux de mise aux normes et la réhabilitation des locaux sanitaires, sociaux et administratifs du chantier naval Manche Industrie Marine ; la construction d'un hangar quai de Norvège avec son outillage pour des trafics de vrac ; la centralisation des commandes des ouvrages mobiles ; la refonte du système des feux portuaires ; les travaux sur l'atténuateur de houle pour l'expérimentation d'un système de maintenance simplifié ; la sécurisation de la charpente, les travaux sur les quais, ouvrages fixes et voiries ; l'entretien et la rénovation de bâtiments portuaires ; la mise en place de matériel de pesage et de levage pour la débarque et la pesée des produits de la mer sur les quais de la Cale, du Carénage et Gallieni ; la réalisation d'un contrôle d'accès routier quai du Carénage en bord à quai pour sécuriser les espaces professionnels ; la rénovation de cases à marée à proximité de la criée l'acquisition d'une pelle de relevage ; le remplacement de l'ensemble des pontons du bassin Ango et la modernisation des installations électriques...

Le financement du Programme d'investissements sollicite les subventions en particulier européennes, l'emprunt - à hauteur de 3,6 M€ - et bénéficie de la participation statutaire des collectivités à hauteur de 557 000 euros, la contribution de la Région Haute-Normandie s'élevant à 406 610 euros.

→ **Le Syndicat Mixte adopte un Programme Pluriannuel d'Investissement ambitieux pour la période 2015/2020**

Le Programme Pluriannuel d'investissement 2015/2020 adopté par le Comité Syndical ouvre de nouvelles perspectives de développement et de croissance bleue pour le Port de Dieppe et la Région.

Le Syndicat Mixte, garant du développement équilibré de toutes les activités maritimes, engage sur cinq ans près de 60 millions d'euros d'opérations structurantes pour que le Port de Dieppe demeure :

- Un Port de référence pour la maintenance des parcs éoliens offshore ;
- Un Port partenaire privilégié des entreprises locales pour le commerce maritime ;
- Un Port reconnu pour optimiser les conditions d'exploitation de la liaison Transmanche Dieppe-Newhaven ;
- Un Port apprécié pour la débarque d'une pêche artisanale de qualité et la valorisation de la coquille Saint-Jacques ;
- Un Port de plaisance exemplaire doté d'un port à sec unique réalisé dans une ancienne cale sèche réhabilitée ;
- Un Port recherché sur la façade Manche pour la qualité des équipements publics et ses entreprises de réparation navale.

Des projets pour ancrer le Port dans la modernité

Les opérations qui seront réalisées dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement 2015/2020 concernent : l'aménagement d'un quai mixte dans le port extérieur pour l'éolien offshore avec poste d'avitaillement pour les navires intervenant sur les parcs éoliens offshore, les bateaux de pêche et le Transmanche ; la réorganisation du bassin Ango pour les navires de servitude opérant sur les parcs éoliens marins ; l'aménagement des espaces autour du port à sec pour le développement des activités nautiques et touristiques ; l'acquisition d'une cabine de peinture pour la réparation navale sur la zone technique pêche et plaisance ; le carénage de la passerelle Transmanche ; l'acquisition d'une nouvelle grue mobile de forte capacité pour le commerce maritime ; le réaménagement de l'espace près de la jetée ouest avec la réfection du brise-lames ; la campagne d'entretien et de confortement des ouvrages fixes (quais de la Cale, du Hâble, de Québec, de l'Avenir, de la Somme Nord et Sud, jetées Est et Ouest...) ; le remplacement du Pont Colbert dont la maîtrise d'œuvre a été confiée en novembre 2014 à SETEC-Explorations architecture.

Grand chantier éolien en mer

La construction du champ éolien au large du Tréport avec 62 éoliennes offshore pour une capacité totale de 496 MW a été confiée au consortium GDF Suez, EPR Renewables et Neoen Marine. La mise en service du parc est prévue à échéance de 2020. L'engagement du Port de Dieppe dans la stratégie de développement régional de l'éolien offshore et du projet de parc éolien offshore au large du Tréport constitue une opportunité historique de développer des emplois qualifiés en garantissant au Syndicat Mixte une ressource pérenne sur plusieurs décennies.

Le Syndicat Mixte et la Région mobilisent toutes leurs ressources pour faire de Dieppe le Port d'attache naturel des navires de servitude qui interviendront pendant la phase de construction et durant toute la période d'exploitation des parcs éoliens offshore, en particulier celui prévu au large du Tréport.

Un port à sec opérationnel en 2015

L'entreprise bas-normande (Tinchebray) ACG réalise actuellement le robot manipulateur de bateaux qui interviendra pour la mise à l'eau et au sec des unités. L'ouverture du port à sec pour la saison 2015 permettra de répondre à l'attente de nombreux plaisanciers inscrits sur la liste d'attente et de réorganiser le bassin Ango pour accueillir davantage de voiliers mais aussi les futurs bateaux de servitude pour l'éolien marin. Le port de Dieppe aura ainsi doublé en 8 ans sa capacité d'accueil avec 415 emplacements au bassin Ango, 74 au bassin de paris, 55 au bassin Duquesne et 302 dans le port à sec.

Avec l'ouverture programmée du port à sec, le Syndicat Mixte a décidé de relancer l'appel à projets pour finaliser le programme immobilier et l'aménagement des espaces publics. Le projet met en avant la construction d'environ 5000 m² de SHON sur une surface de 2500 m² bâti pour des magasins d'accastillage et des ateliers au rez-de-chaussée, complété aux niveaux supérieurs par des espaces dédiés aux logements, à la restauration et à une résidence hôtelière (gîtes de mer) pour les usagers. L'aménagement des espaces publics concerne la place Delaby et le redressement de la rue Lavoinne.

La réhabilitation et la transformation de la forme de radoub en port à sec constituent avec la rénovation du bâtiment Ango et l'ouverture de l'espace de vente directe des produits de la mer quai Trudaine un levier innovant pour redynamiser le quartier historique du Pollet.

→ Convention entre l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP) et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe

L'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche - ADUPPP – présidé par M. Stéphane Vallot regroupe les pêcheurs et les mareyeurs de façon à gérer les flux financiers résultant de la vente des produits de la mer sous créée (9 M€ de transactions en 2014).

Le Comité Syndical a décidé de renouveler en 2015 la convention liant l'ADUPPP et le Syndicat Mixte et d'octroyer à l'association une subvention à hauteur de 45173 euros.

→ Soutien à l'ESTRAN

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a décidé d'accorder une subvention de 20000 euros à l'association ESTRAN, présidé par M. Serge Lebourg, pour son programme d'entretien et de collecte de déchets et ses actions de sensibilisation du public aux problèmes de pollution du littoral. L'association ESTRAN assure la collecte des déchets sur les plans d'eau du port de Dieppe en liaison avec le service de la bathymétrie du Syndicat Mixte en charge du pilotage et du planning d'intervention du bateau collecteur de déchets (Près de 100M3 de déchets récupérés en 2014).

→ Adhésion du Syndicat Mixte du Port de Dieppe aux associations : Dieppe Navals, Dieppe Méca Energies ; Union des Ports du Nord-Ouest (UPNO) ; Logistique Seine-Normandie (LSN) ; Réparation Construction Navale de Normandie (RC2N) ; Ports Locaux de la Manche (APLM).

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe renforce ses partenariats avec toutes les associations valorisant les activités maritimes et les savoir-faire des entreprises œuvrant dans les secteurs de la logistique, de la plaisance, dans les domaines mécaniques, métallurgiques, des énergies renouvelables de la construction et de la réparation navale.

A noter : l'Association des Ports Locaux de la Manche (APLM) présidée depuis le 14 janvier dernier par Nicolas Mayer-Rossignol a pour mission de faire reconnaître l'espace Manche comme un ensemble cohérent à l'échelle de l'Union Européenne en renforçant la dynamique de coopération entre les ports locaux de la Manche. Cette association assure l'organisation d'échanges entre les ports, y compris britanniques sur les thématiques communes comme celle du dragage, de schéma directeur portuaire, du financement de programmes européens.

→ **Le Syndicat Mixte partenaire des manifestations et des animations organisées sur le port de Dieppe**

Plusieurs associations et organismes participant à l'animation du port et au rayonnement de la ville bénéficient de la gratuité des terre-pleins, des pontons et des places de stationnement pour les bateaux, ou de la mise à disposition de bâtiments sur l'espace portuaire.

Le Syndicat Mixte apporte ainsi son soutien au Cercle de la Voile de Dieppe, au Club Nautique Dieppois Aviron, aux associations Voiles et Falaises, Sail Compétition, à l'Estran, à la Société Nationale de Sauvetage en mer, au Club des sports sous-marins dieppois, au Nouveau Comité du Bout du Quai, au Lions Club et au Rotary pour des manifestations caritatives, à l'APEI pour le téléthon, à la CCI de Dieppe pour le Tour de France à la Voile et la Solitaire du Figaro, à l'Agglomération Dieppe-Maritime pour la Fête du nautisme, à la ville de Dieppe pour la fête de la musique et la foire aux harengs...

Calendrier des manifestations nautiques 2015

- Banana's Cup : du 23 au 27 avril 2015
- Dieppe Dash : les 1^{er} et 2 mai 2015
- Union Nationale du Sport Scolaire – Championnat de France des Lycées : du 12 au 18 mai 2015
- Arrivée de la Solitaire du Figaro : du 22 au 28 juin 2015